DÉPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE
MAIRIE DE POUCHARRAMET
31370
Tél. : 05.61.91.83.09

Le 17 juin 2025

MODALITE D'INSCRIPTION A LA CANTINE

Vous avez souhaitez inscrire votre enfant au service restauration scolaire à l'école de Poucharramet, dès la rentrée de septembre 2023. De ce fait un espace va vous êtes créé sur le logiciel cantine et les codes de connexion vous seront fournis.

Vous êtes invités à inscrire votre enfant soit en **« demi-pensionnaire »** *(votre enfant mange tous les jours à la cantine ou a des jours fixes sur toute l'année scolaire et le repas est à 3.50€)* soit en **« externe»**.

Sous le régime externe, si votre enfant mange exceptionnellement à la cantine, le repas sera facturé à 4.50 euros.
A compter du 1er mars 2025, la tarification sociale est mise en place :

➢ Tarif en fonction du quotient familial (voir ci-dessous) :

Catégorie tarifaire	N° Tarif	Prix du repas
Quotient familial inférieur ou égale à 1000 €	1	1.00 €
Quotient familial entre 1001 € et 1200 €	2	3.00 €
Quotient familial supérieur à 1201 €	3	3.50 €

En cas de non-connaissance du quotient familial, le tarif appliqué sera 3.50 € pour un repas sous le régime « demi-pensionnaire ».

Une facture sera émise mensuellement, que vous pourrez retrouver sur votre espace cantine (dont les codes d'accès vous seront envoyés par mail dès la création de la fiche famille).

Merci de nous faire parvenir votre attestation CAF à jour.

Les factures seront à régler selon les modalités suivantes, **après réception de l'ASAP** (Avis de Somme A Payer) :

- Paiement en ligne : soit par Carte Bancaire soit par prélèvement unique sur leur compte bancaire, en se connectant sur le site www.payfip.gouv.fr (suivre les indications mentionnées sur l'ASAP) ;
- Paiement par chèque : chèque à joindre au TO (Talon Optique) en bas de l'ASAP et à envoyer, à l'aide de la petite enveloppe à fenêtre fournie avec l'ASAP, au Centre d'encaissement de Nanterre ;
- Paiement en espèce et/ou carte bancaire : auprès d'un buraliste agréé, muni de l'ASAP sur lequel est apposé le Damatrix ;
- Virement Bancaire : sur le compte BDF du SGC Carbonne, mentionné sur l'ASAP, en indiquant la commune, le n° de titre et l'exercice.

Pour toutes questions, veuillez contacter Madame Cendrine DESLANDES au 05 61 91 83 09, ainsi que sur le mail de la mairie : mairie@poucharramet.fr.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Le Maire,
David COURS

COUPON RÉPONSE A RETOURNER A LA MAIRIE AVANT LE 05 AOUT 2025

Veuillez cocher la case du régime qui vous convient pour l'année 2025/2026 :

☐ Demi-pensionnaire (repas facturé à 3.50 € ou en fonction du quotient familial)
☐ Externe (repas facturé à 4.50 €)
Nom(s) :
Prénom(s) :
Classe :